



29/12/2011

L'Equipe est responsable du cerf

Publié le jeudi 29 décembre 2011 à 11H00

[Accueil](#) > [Autres Actus](#) - [Laon](#) - [Brancourt-en-Laonnois](#)

Chasse à courre : « Nous sommes responsables du cerf »

LAON (Aisne) : Le responsable de l'équipage « Rallye nomade » revient sur « l'incident de chasse » à courre survenu à Brancourt-en-Laonnois, parlant de sa responsabilité vis-à-vis du cerf.



Le responsable de la chasse à courre revient sur « l'incident » survenu à Brancourt-en-Laonnois.

À Brancourt-en-Laonnois, cela fait deux fois en peu de temps qu'une chasse à courre se termine sur des propriétés privées, provoquant l'exaspération de certains riverains (l'union de mardi).

Malgré plusieurs appels, nous n'étions pas parvenus à joindre, à ce sujet, **l'équipage concerné, Rallye nomade, à Folembroy**. Mardi, **son responsable, Éric Turquin, a souhaité revenir sur ce qu'il qualifie d'incident**, ajoutant qu'il est toujours disponible quand il s'agit de répondre aux interrogations concernant la chasse à courre.

« Personne n'est mort à part le cerf. On regrette, nous aussi, quand un cerf se réfugie chez un particulier, cela coûte assez cher de louer les 8 000 hectares à l'État », explique-t-il.



29/12/2011

L'Equipe est responsable du cerf

Pour lui, quand le cerf est pris par la meute, il passe sous la responsabilité des chasseurs : « C'est un animal sauvage, traqué, qui peut charger à tout moment. Qu'advierait-il s'il blessait quelqu'un ? **Il peut aussi provoquer des dégâts, comme c'est arrivé au niveau d'une véranda** (note du C.E.R.F. : affaire de Grésigne du 03 Novembre 2007). Et là, on se retournerait contre nous. »

« **Le riverain a fourni le fusil** »

Éric Turquin assure que si le propriétaire n'est pas d'accord, le cerf ne sera pas servi, comme on dit chez lui. « Là, c'est un riverain, un grand chasseur, qui a fourni le fusil », poursuit-il.

Le responsable de l'équipage estime que les intrusions chez les particuliers surviennent le plus souvent au niveau de maisons neuves, construites dans des endroits qui étaient encore sauvages il y a vingt à trente ans. « Ce sont des zones au bord de l'eau et des points bas, l'animal fatigué s'y réfugie naturellement. Il n'est pas facile de l'en faire ressortir. »

Depuis le « drame de Prémontré », Éric Turquin déclare cependant que l'équipage a gracié un grand nombre de cerfs.

« On a le mauvais rôle, mais une chasse à courre est quelque chose de très organisée, où des règles strictes sont à observer. Malheureusement, je n'ai pas d'autorité sur les suiveurs, pas plus qu'un responsable d'une équipe de foot sur les hooligans. 99 % d'entre eux écoutent les consignes que l'on peut donner au départ de la chasse. Il peut, ici comme ailleurs, y avoir des personnes qui manquent de civisme. Je trouve intolérable, par exemple, qu'un suiveur escalade un grillage, qu'il se gare mal ou qu'il klaxonne dans un village. Je le répète à chaque fois, avant une chasse. »

Pour lui, le mieux pour se faire une vraie idée sur la chasse à courre, c'est d'en suivre une.

Yann LE BLÉVEC yleblevec@journal-lunion.fr